



L'Eco-Chèque logement s'adresse aux particuliers qu'ils soient propriétaires occupants ou bailleurs d'un logement situé en **Occitanie**, et qui réalisent des travaux visant une économie d'énergie d'au moins 25%. L'objectif de cette aide, relativement accessible, est de favoriser la mise en place de solutions d'économie d'énergie





L'éco chèque est un dispositif mis en place par la région Occitanie, visant à aider les particuliers à réaliser des travaux d'économie d'énergie. Pour bénéficier de l'aide, entre 1000 à 1500€ il faut démontrer à l'aide d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) que les travaux d'économie d'énergie vont permettre de diminuer la consommation d'énergie d'au moins 25%.

La demande de l'aide « Eco Chèque rénovation » de la région est simple, (contrairement à l'aide de l'ANAH). Il suffit de créer un compte sur le site de la région, de fournir un justificatif des 25% d'économie d'énergie (DPE ou étude thermique) et le devis de l'artisan.

Les thermiciens de Pro Eco Conseil, spécialistes de la rénovation thermique vous accompagnent dans le choix des travaux à réaliser pour optimiser, et vous fournissent le **DPE travaux**, à joindre avec la demande de l'Eco Chèque; Nous intervenons sur toute la région Toulousaine.

Pourquoi choisir Pro Eco Conseil ?



-  Visite et suivi avec un thermicien unique
-  Bureau d'étude thermique certifié OPQIBI RGE
-  Logiciel d'étude thermique certifié
-  Assurance décennale

